



ENREGISTREMENT CRC HDF  
LE 16 JUIN 2025  
GREFFE 2025-362



VILLE DE DOUAI

Douai, le

15 JUIN 2025

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES  
Monsieur Jean-Paul ALBERTINI  
PRESIDENT  
Hôtel Dubois de Fosseaux  
14 rue du Marché au Filé  
62012 ARRAS

AMEN / 2025-A/3795 / BME/AP2025-D/4440 /

Affaire suivie par : Bénédicte Meley

Tél : 03 27 93 58 16

Objet : Rapport d'observations définitives relatif au contrôle coordonné des comptes et de la gestion de la commune de Douai et de la communauté d'agglomération « Douaisis Agglo »

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 15 mai 2025, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives concernant l'enquête régionale relative à la revitalisation des centres villes.

Je tiens à vous remercier pour la qualité de ce rapport et me permets de vous adresser en réponse trois compléments d'information.

Tout d'abord concernant le déficit de pilotage pour l'OPAH-RU (point 2.4.1.3), nous sommes heureux de participer activement à la réalisation de la mission de suivi-animation de l'OPAH-RU lancée récemment. Nous réaffirmons nos moyens mobilisés dans le cadre des pouvoirs de police du maire que ce soit sur les problématiques de salubrité ou sur les situations de dangers dans le cadre de procédures de périls mais aussi à travers le recrutement d'un chargé de mission renouvellement urbain qui œuvre pleinement à la réussite de ce dispositif majeur pour la lutte contre la vacance à Douai.

Nous avons ainsi défini conjointement avec Douaisis agglo et la DDTM, 10 adresses prioritaires sur lesquelles la mission doit définir les procédures adéquates. J'ai pour ce faire réaffirmé que je serai prêt à aller jusqu'à l'expropriation et à la réalisation de travaux en substitution des propriétaires défaillants. Je souhaite avancer vite sur ces 10 adresses et aller dès que possible au-delà de cette première liste.

Ensuite concernant les îlots de Bellain Nord et de la Madeleine (point 2.5.1), malgré les difficultés rencontrées sur la phase acquisitive, les études de définition réalisées aboutissent aujourd'hui à accélérer la phase opérationnelle. Ainsi, nous présenterons au prochain conseil municipal du 26 juin, quatre délibérations majeures. Trois concernent l'îlot de la Madeleine: le lancement d'une concession d'aménagement, la constitution d'une commission ad hoc de désignation du concessionnaire, la mise en place de la DUP aménagement afin de terminer la partie acquisitions foncières. Une quatrième délibération concernera la mise en place de la DUP acquisitive sur l'îlot de Bellain pour terminer également la maîtrise foncière.

Enfin concernant la complexité des opérations et l'insuffisance de capacité des acteurs publics (point 2.5.1.2), nous réaffirmons notre souhait de mutualiser nos moyens techniques et financiers avec Douaisis Agglo et de mobiliser une ingénierie pluridisciplinaire adéquate via la création d'une SEM.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



The image shows a handwritten signature in blue ink. Above the signature, the words "Le Maire," are written in a smaller, bold font. Below the signature, the name "Frédéric CHÉREAU" is written in a larger, bold font. The signature itself is fluid and cursive, with several loops and strokes.